

GUIDE  
CHOISIR sa RÉSIDENCE  
AVEC SERVICES

## TABLE DES MATIÈRES

Préambule	2
Les étapes suggérées	3
Quel est mon budget	3
Identification des besoins et goûts	5
Identification des résidences à visiter	6
Grille des besoins et notes des visites	7

- L'Aménagement
- Logement/chambre
- Entretien : buanderie, nettoyeur, ménage et grand ménage
- Alimentation
- Loisirs
- Services de proximité
- Soins de santé
- Assistance/personnelle
- Autres information/documentation

Comité	20
Vos impressions	20
Comparaison des coûts et services	21
Bail	22
Programme Qualité Logi-Être	23
Préparatifs de votre déménagement	23
Conclusion	23
Ressources	24

### **Références :**

« Pour vous aider à choisir votre résidence privée avec services »  
DIRA Laval

« Comment choisir une résidence/ou personne âgée »  
Table de concertation abus auprès des aînés de la Mauricie 2010.

« Comment choisir une résidence privée pour aînés »  
Ville de Saguenay 2011

### Résidence privée pour personnes âgées :

Tout ou une partie d'un immeuble d'habitation collective occupé ou destiné à être occupé principalement par des personnes âgées de 65 ans et plus et où sont offerts par l'exploitant de la résidence, autre la location des chambres ou de logements différents services compris dans au moins deux des catégories de services suivantes, définies par règlement : services de repas, services d'assistance personnelle, soins infirmiers, services d'aide domestique, service de sécurité ou services de loisirs. Le coût de ces services peut être inclus dans le loyer ou être payé suivant un autre mode.

## Préambule

Le présent guide a été conçu pour les personnes âgées autonomes et semi-autonomes et leurs proches, afin de les aider dans leur recherche d'une résidence privée pour personnes âgées avec services.

Ces personnes sont généralement en bonne santé ou nécessitant peu d'assistance personnelle.

La recherche d'une telle résidence soulève beaucoup d'émotions et d'interrogations. Le marché est vaste. On y trouve de tout, pour tous les goûts, pour tous les besoins, de la résidence qui accueille quelques personnes, à celle qui loge de nombreux locataires, des organismes sans but lucratif (OSBL) et des coopératives.

Dans le réseau privé, les coûts de location sont fixés par les propriétaires selon l'offre et la demande. Toute augmentation est établie selon les normes de la Régie du Logement (\* voir note page 22).

Ce guide vous indiquera les **étapes à suivre**. Il vous aidera à faire votre choix parmi différentes possibilités pour ce genre d'hébergement.

**C'est à vous de décider ce qui vous convient, selon vos besoins et en fonction de votre budget.**

## Réseau public

Si votre état de santé se détériore et provoque une perte d'autonomie, vous devrez faire, vous-même ou avec l'aide d'un proche, une demande à votre CLSC pour une évaluation de vos besoins.

À la suite de cette évaluation, le CLSC déterminera les services et les soins requis par votre condition pour un soutien à domicile ou fera une demande d'hébergement dans le réseau public.

Il y a généralement une liste d'attente pour accéder au réseau d'hébergement public. Les coûts sont fixés par la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ils sont variables, proportionnels à la capacité de payer d'une personne et indexés annuellement.

## Les étapes suggérées sont :

1. Établir votre budget
2. Identifier vos besoins et goûts
3. Identifier la résidence visitée
4. Compléter la grille des besoins et les notes de visites

- Aménagement extérieur
- Logement/chambre
- Entretien : buanderie, nettoyeur, ménage et grand ménage
- Alimentation
- Loisirs
- Services de proximité
- Assistance/personnelle
- Soins de santé
- Autres information/documentation

5. Comparer des coûts et services
6. Choisir une résidence
7. Signer le bail

## QUEL EST MON BUDGET

Votre capacité de payer est un facteur important. Il déterminera votre choix, une catégorie de résidences plutôt qu'une autre.

À l'aide de la grille « Revenus mensuels » du tableau 1.1 à la page 4 établissez le total de votre revenu mensuel ou annuel net. Puis, avec la grille « Dépenses mensuelles ou annuelles », évaluez vos dépenses. Le coût de loyer mensuel sera ajusté après la visite des résidences retenues.

Vous aurez peut-être à assumer des frais pour des services non inclus dans le bail. Ces services sont identifiés d'un signe de \$. Vous pourrez les additionner à la fin de chacune des sections.

La différence entre votre revenu net et vos dépenses vous donnera un budget en vue du choix d'une résidence privée pour aînés.

Crédit d'impôt—Si vous êtes une personne de 70 ans et plus, vous pourriez profiter d'un crédit d'impôt pour le maintien à domicile. Communiquez avec l'Agence de revenu du Québec de votre région ou avec Services Québec pour obtenir une brochure explicative sur le crédit d'impôt pour maintien à domicile. Voir la référence à la page 26. 1 800 267-6299 (sans frais)

### ALLOCATION LOGEMENT

Si vous êtes une personne à faible revenu, vous pourriez être admissible à l'allocation logement. Vérifiez votre admissibilité en communiquant avec l'Agence de revenu du Québec. (Voir la liste des ressources à la page 24.

### REVENUS MENSUELS OU ANNUELS

Pension de la sécurité de la vieillesse (Incluant, s'il y a lieu, le Supplément de revenu garanti).	\$
Régime des rentes du Québec	\$
Rentes diverses	\$
Revenus d'épargne-retraite	\$
Revenus d'autres régimes de retraite	\$
Crédit d'impôt éventuel	\$
Total de vos revenus	\$
Moins les impôts à payer	\$
<b>A Revenu net</b>	\$
Coût du loyer (selon la résidence choisie)	\$
Téléphone	\$
Câble	\$
Assurances	\$
Vêtements	\$
Loisirs (cinéma, resto, voyage, etc.)	\$
Médicaments	\$
Transport et déplacements	\$
Soins personnels	\$
Autres	\$
<b>B Total de vos dépenses</b>	\$
<b>A Revenu net</b>	\$
<b>Moins B le total de vos dépenses -</b>	\$
<b>Total du budget disponible =</b>	\$

## Identification de ses besoins et de ses goûts :

Pour débiter, certaines questions préalables s'imposent :

- Dans quelle région, quelle ville désirez-vous habiter?
- Près des enfants, lesquels? Des amis?
- Cherchez-vous un endroit tranquille ou animé?
- Quelles activités désirez-vous faire? (lesquelles faites-vous actuellement?)
- De quels commerces ou services désirez-vous être proche? (autobus, parc, centre commercial, centre bancaire, église....)
- Type de résidence désiré?
  - i. 9 résidents et moins (familial) (chambre avec accès au salon, salle à manger...)
  - ii. Studio, appartement avec 2 à 4 pièces avec ou sans services inclus dans le bail. Des résidences offrent une multitude de services; d'autres moins. D'où l'importance de bien identifier ses besoins et son budget.
- Quelle est la qualité de votre santé? (et s'il y a lieu, la personne qui demeure avec vous). Selon le risque, il faut prévoir d'autres services éventuellement.

À l'aide des grilles des pages 8 à 18, dans la première colonne « Besoins », indiquez vos besoins essentiels pour un hébergement dans une résidence privée pour aînés, le tout en fonction de votre état de santé, de vos goûts et de vos attentes personnelles.

Cet exercice résumera vos besoins. Quant à la section réservée aux résidences, vous la remplirez plus tard au moment de vos visites, avec les informations reçues des dirigeants des résidences que vous visiterez.

## Identification des résidences à visiter

En fonction de votre réflexion, de votre budget, de vos besoins et de vos goûts, choisissez trois endroits que vous visiterez en prenant soin de compléter la grille des pages suivantes pendant ou immédiatement après votre visite.

Un registre des résidences privées pour aînés est disponible sur le site Web du ministère de la Santé et des services sociaux au :

<http://wpp01.msss.gouv.qc.ca/appl/k10/k10accueil.asp>

Ce site vous permet d'identifier des résidences dans le secteur.

Choisir et de vérifier si la résidence possède un certificat de conformité tel requis par la loi. Ce dernier doit être affiché à l'entrée de la résidence.

Nous vous suggérons de vous faire accompagner d'une personne en qui vous avez confiance afin de comparer vos impressions une fois la visite terminée. Elle peut aussi aider à prendre les notes requises pour compléter la grille des pages suivantes.

Ne prenez aucun engagement verbal ou écrit, lors de votre première visite, car vous êtes à l'étape d'une recherche préliminaire. On dit aussi que la nuit porte conseil.

## Noms et informations sur résidences à visiter

**Première résidence** : Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ tél. : \_\_\_\_\_

Nombre de  
Chambres : \_\_\_\_\_ # de logements : \_\_\_\_\_

Certificat de conformité en vigueur : oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

Personne responsable : \_\_\_\_\_ # d'année \_\_\_\_\_

Nombre de  
Présence du personnel : #jour : \_\_\_\_\_ #soir: \_\_\_\_\_ #nuit: \_\_\_\_\_

**Deuxième résidence** : Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ tél. : \_\_\_\_\_

Nombre de  
Chambres : \_\_\_\_\_ # de logements : \_\_\_\_\_

Certificat de conformité en vigueur : oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

Personne responsable : \_\_\_\_\_ # d'année \_\_\_\_\_

Nombre de  
Présence du personnel : #jour : \_\_\_\_\_ #soir: \_\_\_\_\_ #nuit: \_\_\_\_\_

**Troisième résidence** : Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ tél. : \_\_\_\_\_

Nombre de  
Chambres : \_\_\_\_\_ # de logements : \_\_\_\_\_

Certificat de conformité en vigueur : oui \_\_\_\_\_ non \_\_\_\_\_

Personne responsable : \_\_\_\_\_ # d'année \_\_\_\_\_

Nombre de  
Présence du personnel : #jour : \_\_\_\_\_ #soir: \_\_\_\_\_ #nuit: \_\_\_\_\_

## L'Aménagement

<b>Services</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
<b>Extérieur</b>				
Accessibilité (marche, porte, éclairage)				
Aménagement paysager (arbres, fleurs, etc.) (arbres, fleurs, etc.)				
Terrasse, galerie				
Zones ensoleillée/ombragée				
Chaises, balançoires, etc.				
Jardin pour résidents				
<b>Intérieur</b>				
Corridors, escaliers (mains courantes, largeur, éclairage, ascenseur)				
Chauffage, climatisation (contrôle dans chaque pièce)				
Salon et autres salles				
Toilette (à proximité aux salons et salles)				
Portes codées (errance)				

<b>LOGEMENT/ CHAMBRE</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Logement (nombre de pièces)				
Chambre simple ou double				
Dimension pièces				
Dimension des fenêtres, luminosité/ensoleillement				
Qualité vue sur l'extérieur				
Balcon individuel				
Chauffage, contrôle dans chaque pièce				
Climatisation				
Insonorisation				
Meubles fournis				
Garde-robe dans la chambre				
Garde-robe supplémentaire				
Stores-rideaux fournis				
Pièces adaptées pour le fauteuil roulant (marchette et/ou quadri - porteur)				
Cuisinette privée				
Appareils électroménagers fournis/Hotte				

<b>LOGEMENT/ CHAMBRE</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Évier/armoires				
Possibilité d'installer un petit réfrigérateur \$				
Possibilité d'installer un four micro-ondes \$				
Possibilité d'installer appareil/ air-climatisé \$				
Interphone				
Système d'appel d'urgence				
Œil magique (optique) (porte)				
Chaîne de sécurité				
Contrôle présence quotidienne				
Contrôle allée-venue extérieur				
Autres :				
Fumer dans le logement				
Ligne téléphonique privée \$				
Câble (télévision) \$				
Accès Internet \$				

<b>LOGEMENT/ CHAMBRE</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Salle de bain privée/partagé				
Bain				
Douche/douche téléphone				
Robinetterie/facile à ouvrir				
Lingerie				
Revêtement de plancher				
Tapis				
Bois				
Tuile ou préart				
Plancher flottant				
Céramique				
Salle de lavage privée				
Espace de rangement fermé à clé (locker) \$				
Stationnement (déneigement) \$				
Autres : \$				

<b>Sous-total des frais Non inclus dans le loyer</b>			
--	--	--	--

<b>ENTRETIEN</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Entretien des lieux				
Salle de lavage/localisation				
Coût pour la laveuse \$				
Coût pour la sècheuse \$				
Planche à repasser sur place				
Service de buanderie				
Literie \$				
Vêtements \$				
Nettoyage à sec \$				
Entretien ménager \$				
Époussetage \$				
Lavage des Planchers \$				
Lavage complet de la salle de bain \$				
Fréquence de l'entretien ménager \$				
Grand ménage \$				

<b>Sous-total des frais Non inclus dans le loyer</b>			
--	--	--	--

<b>ALIMENTATION</b>				
<b>Services</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Repas offerts par la résidence				
Déjeuner				
Dîner				
Souper				
Collations				
Repas servis à la chambre       \$				
Service particulier au besoin     \$				
Service de cafétéria (Préciser les heures d'ouverture)				
Cuisinette accessible aux résidents				
Choix de menus (2e choix)				
Rotation des menus/#semaine				
Horaire des repas/fixe ou flexible				
Respect d'une diète				

<b>ALIMENTATION</b>				
<b>Services</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Possibilité de crédit pour les repas non consommés \$				
Possibilité de recevoir des invités pour des repas avec réservation \$				
Autres :				

<b>Sous-total des frais Non-inclus dans le loyer</b>			
--	--	--	--

LES LOISIRS				
<b>Services</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Activités sociales organisées				
- Jeux collectifs				
- Soirées				
- Événements				
Activités extérieures				
Bibliothèque dans la résidence				
Salle de conditionnement physique				
Piscine				
Présence d'animateurs sur place				
Atelier de bricolage				
Animal de compagnie autorisé				

<b>Sous-total des frais Non-inclus dans le loyer</b>			
--	--	--	--

SERVICES DE PROXIMITÉ				
Services	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Transport en commun				
Transport adapté \$				
Transport fourni par la résidence \$				
Coiffure sur place \$				
Lieu de culte				
Banque-Caisse				
Pharmacie				
Dépanneur				
Centre commercial				
Production de rapports (ex: impôt) \$				

<b>Sous-total des frais Non-inclus dans le loyer</b>			
--	--	--	--

LES SOINS DE SANTÉ				
<b>Services</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Médecin attitré à la résidence (nombre de jours/mois) ou médecin de famille				
# Infirmière; # infirmière auxiliaire (J-S-N)				
Prise de tension artérielle \$				
Assistance pour la prise de médicaments \$				
Prise de sang \$				
Prise de glycémie \$				
Injection d'insuline \$				
Autres : \$				

<b>Sous-total des frais Non inclus dans le loyer</b>			
--	--	--	--

L'ASSISTANCE PERSONNELLE				
<b>Services</b>	Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Assistance pour les déplacements à l'intérieur \$				
Assistance pour les déplacements à l'extérieur \$				
Assistance pour l'habillement \$				
Assistance pour l'alimentation \$				
Aide pour le bain \$				
Soins de pieds \$				
Soins particuliers \$				
Autres : \$				

<b>Sous-total des frais Non inclus dans le loyer</b>			
--	--	--	--

AUTRES INFORMATIONS :			
Services	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
• Coût de base du loyer			
• Montant applicable au crédit d'impôt			
• Lors du décès, Quand-est-il du loyer?			
• Départ cause de santé, Quand-est-il du loyer?			

L'exploitant doit remettre à la personne qui souhaite aller vivre dans la résidence un document d'information renfermant les renseignements suivant :

- La vocation de la résidence;
- L'ensemble des services offerts dans la résidence, les coûts de ces services et, le cas échéant, une mention à l'effet que la résidence n'offre aucun service d'assistance personnelle;
- Les conditions d'accueil de personnes présentant une incapacité ainsi que les limites quant à sa capacité d'héberger de telles personnes;
- La procédure de gestion des plaintes;
- Le code d'éthique applicable aux personnes qui travaillent dans la résidence ainsi qu'aux résidents;
- Les modalités et le coût du service de gestion des réclamations prévues dans les programmes gouvernementaux d'aide financière lorsque ce service est rendu disponibles;
- Les règles de fonctionnement de la résidence;

<b>COMITÉ</b>			
<b>Y-a-t-il un comité?</b>	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
des résidents	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____
de milieu de vie	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____
des loisirs	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____	Oui _____ Non _____

### **VOS IMPRESSIONS**

<b>Services</b>	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
• Aspect général de la résidence			
• Logement/chambre			
• Le personnel			
• Les résidents			
• Ambiance			
• L'Administration			
Dans quelle résidence, je me sentirai bien?			

## IDENTIFICATION ET COMPARAISON DES SERVICES SELON LES RÉSIDENCES

Rappelez-vous que vous devez vérifier si les résidences offrent les services que vous avez retenus, à titre de besoins primordiaux pour votre bien-être.

Le signe de \$ indique de vérifier s'il y a un coût et combien?

<b>Services</b>		Besoins	Rés. 1	Rés. 2	Rés. 3
Coût du loyer	\$				
Électricité	\$				
Chauffage	\$				
Sous-total des frais non inclus dans le loyer	\$				

<b>Total incluant le loyer, l'électricité et le chauffage</b>				
---	--	--	--	--

Avant de faire votre choix final et avant de procéder à la signature du bail, si vous avez un doute quelconque, vérifiez si les services que vous avez choisis sont inclus dans le prix de base du loyer. De plus, informez-vous si la résidence offre des services optionnels dont vous pourriez avoir besoin ultérieurement, n'hésitez pas à les inscrire à l'annexe de votre bail.

## **À PROPOS DU BAIL**

Le bail est un contrat définissant les engagements respectifs d'un locataire et d'un propriétaire en ce qui concerne la location d'un logement. Dans la plupart des cas, vous devrez signer un bail de 12 mois. Parfois une période d'essai est autorisée.

Il est recommandé d'utiliser le bail de la Régie du logement, avec le formulaire « Annexe au bail ». Cette annexe décrit les services particuliers ou supplémentaires offerts aux personnes âgées et les coûts s'y rattachant.

Comme il s'agit d'une décision très importante, demandez quelques jours pour lire le bail et l'annexe relative aux services supplémentaires. Consultez une tierce personne si nécessaire.

Le propriétaire doit fournir le bail en deux exemplaires identiques qu'il doit signer. Après vérification, vous aurez également à les signer.

Vous êtes en droit de négocier des clauses du contrat ou d'y ajouter vos préférences. Si vous avez demandé des réparations, inscrivez-les dans le bail, accompagné d'une date de réalisation.

Vous pourrez signer le bail uniquement lorsque vous n'aurez plus de question et que vous serez satisfait. Ne signez aucun document ou ne prenez aucun engagement verbal avant d'avoir fait votre choix final. Lorsque votre décision éclairée sera prise, signez le bail de la résidence choisie.

Si vous avez des questions touchant vos droits ou le bail lui-même, n'hésitez pas à communiquer avec la Régie du logement pour en savoir davantage. Il est également important de consulter la loi 22 puisqu'elle est sujette à des modifications concernant le bail.

Si jamais vous avez à quitter les lieux pour une raison de santé, vous devez donner un avis écrit de deux mois pour mettre fin au bail. Si vous devez quitter avant la fin du délai de deux mois, il est probable que vous ayez à payer pour la période restante.

\* N.B. : Selon la Régie du logement, une résidence de construction neuve est exemptée des lois d'augmentation durant les cinq premières années d'exploitation. Un propriétaire peut donc augmenter le loyer du montant qu'il veut au cours des cinq premières années.

## LE PROGRAMME QUALITÉ LOGI-ÊTRE DU RÉSEAU FADOQ DE LA FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC (FADOQ)

Le programme Qualité Logi-être vise l'amélioration continue de la qualité au sein des résidences privées pour aînés. Ce programme volontaire en plus d'être en complémentarité avec la certification du MSSS, représente une valeur ajoutée au bénéfice des résidents et de l'exploitant.

Communiquez avec FADOQ Région Laval 450-686-2339  
Visite du site Web [www.fadoqlaval.com](http://www.fadoqlaval.com)

### LES PRÉPARATIFS DE VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Vous avez consacré du temps à la recherche d'une résidence. Vous vous préparez maintenant à vivre dans un nouveau milieu de vie.

Vous pouvez donc songer à votre déménagement. Il est important de bien le planifier. Pour vous aider, vous pouvez suivre les étapes que vous retrouverez dans le document suivant : *Vivre en résidence privée pour personnes âgées—Les publications du Québec—Québec pp.63 à 67.*

### EN GUISE DE CONCLUSION

Ce guide renferme une partie des informations nécessaires aux personnes autonomes et semi-autonomes afin qu'elles soient en mesure de trouver une bonne résidence privée pour aînés avec services.

Il permet de franchir les principales étapes à respecter au moment de faire ce choix.

La question la plus importante est de savoir si vous serez bien dans la résidence choisie.

S'il y a une démarche supplémentaire à réaliser, n'hésitez pas. Elle vaut la peine d'être effectuée si vous n'avez pas trouvé la résidence idéale pour vous.

Bonne recherche !

RESSOURCES :

**Acef Îles Jésus**  
450 662-9428

**Agences de revenu  
du Québec**

ImpôtNet Québec  
Tél.: 1 800 267-6299 (sans frais)  
Tél. Malentendant  
1 800 361-3795 (sans frais)

Crédit d'impôt pour  
Maintien à domicile  
Tél.: 1 800 267-6299 (sans frais)

Allocation logement  
Tél.: 1 888 511-2558 (sans frais)  
Tél. : Malentendant  
1 800 361-3795 (sans frais)

**Agence de santé et de  
services sociaux de Laval**  
Tél.: 450 978-2000

Pour formuler une plainte  
Au commissaire régional  
Tél.: 450 978-2000 #2169

**Centre d'assistance et  
d'accompagnement aux plaintes  
(CAAP) de Laval**  
Tél.: 450 662-6022

**Centre de santé et de  
services-sociaux de Laval**  
Tél. : INFO-SANTÉ 811

Évaluation maintien à  
domicile/hébergement  
Tél. : 450 627-2530 poste  
64922 attendre mention  
« volet santé », faite le 1  
et laisser votre message.

**Dira-Laval (violence, abus  
et négligence)**  
Tél. : 450 681-8813

**Ligne Aide Abus Aînés**  
Tél. : 514 489-2287

**Programme Qualité  
Logi-être**  
FADOQ Région Laval  
Tél. : 450 686-2339

**Régie des rentes du  
Québec**  
Tél. : 1 800 463-5185  
Tél. : Malentendant  
1 800 603-3540

**Régie du Logement  
du Québec**  
Tél. : 514 873-2245

**Services Canada**  
Tél. : 1 800 622-6232  
Tel. : Malentendant  
1 800 926-9105